

**PROCES-VERBAL: CONSEIL D'ECOLE
DU VENDREDI 22 OCTOBRE 2010**

Etaient excusés: Mme Pascaud, Inspectrice de l'Education Nationale, Mesdames Ballereau , Soulas et Vincent, ATSEM à l'école de Bouesse , Mesdames Burtin Adeline (enseignante assurant le remplacement de Mme Nekrassoff, travaillant à 80 %, le vendredi à Tendu) et Bizot Jessica (enseignante assurant le remplacement de Mme Hauswald, pour la gestion de la Coordination ,le lundi à Mosnay)

Etaient présents:

Pour les municipalités:

Mme Pichard, Maire de Mosnay et Mme Aumaréchal, Maire Adjoint de Mosnay, Mme Luneau, Conseillère Municipale de Tendu , Mme Ballereau, Conseillère Municipale de Bouesse;

Pour les parents d'élèves:

Mmes Rodriguez, Cluzelle, Eke, Perriot et Nedey, M Tauvie;

Pour l'équipe enseignante:

Ecole de Bouesse: Mmes Chanéac et Laval

Ecole de Tendu: Mmes Nekrassoff et Mme Paillot

Ecole de Mosnay: Mmes Dupuy et Hauswald.

Ouverture de la séance à 18h.

Présentation des nouveaux parents d'élèves.

Les nouveaux parents d'élèves élus aux élections du vendredi 15 octobre 2010 sont au nombre de 6 (un par classe du RPI) : Mmes Rodriguez, Cluzelle, Eke, Perriot et Nedey, M Tauvie.

Attribution du conseil d'école.

Mme Hauswald rappelle les attributions du conseil d'école conformément aux articles 17 à 20 du décret de 1990:

1. Rappel de la composition du conseil d'école avec la remarque que le RPI n'a pas de DDEN, Mme Hauswald lance un appel à des candidats éventuels.
2. Le conseil est constitué pour une année et se réunit trois fois par an sur convocation huit jours auparavant: les prochaines dates des conseils seront : **Vendredi 4 février 2011 à Bouesse de 18h à 20h, la présidence sera assurée par Mme Chanéac et Vendredi 10 juin 2011 à Tendu de 18h à 20h, la présidence sera assurée par Mme Nekrassoff.**
3. Peuvent être invités les personnes nécessaires aux questions de l'ordre du jour (par exemple, réseau d'aide).
4. Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, donne tous avis et présente toutes suggestions sur la vie de l'école.
5. Il statue et adopte le projet d'école. Il est remarqué que le projet d'école actuel vit sa, dernière année et que le dernier conseil d'école votera pour le nouveau projet dont les orientations seront les mathématiques et la compréhension notamment.
6. Une information est donnée sur les choix pédagogiques des enseignants et l'organisation de l'aide personnalisée.
Cette année, un avenant a été fait pour les écoles de Bouesse et Mosnay afin d'étendre les plages horaires possibles pour l'aide et de ne pas pénaliser les élèves pour lesquels les familles ont des difficultés d'organisation ou de transport.

Approbation du règlement intérieur:

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité (exemplaire distribué à chaque membre du conseil).

Point sur le déroulement de la rentrée scolaire.

Les enseignantes de Mosnay remercient la municipalité pour les travaux faits à la rentrée pour le bon accueil des enfants: peinture de la classe de Mme Dupuy, réfection des gouttières, peinture de la grille d'entrée. Le déplacement de l'arrêt de car est également apprécié car plus proche de l'école et de la future garderie (ouverture le 3 novembre) et moins dangereux pour les enfants.

A l'école de Tendu, les enseignantes remercient pour les différents travaux tels que la pose d'étagères et tout bricolage aidant au bon fonctionnement de l'école.

La rentrée scolaire s'est bien passée et les effectifs sont les suivants, précision étant faite que de nouveaux élèves sont arrivés et vont arriver après les vacances de Toussaint:

11 Petite Section, 21 Moyenne Section, 20 Grande Section, 18 CP, 19 CE1, 16 CE2, 15 CM1 et 16 CM2 soit un effectif total de 136 élèves.

Les enseignantes de Mosnay font remarquer à Mmes Pichard et Aumaréchal que l'effectif de l'école de Mosnay en 2011/2012 sera de 51 élèves (peut être plus avec les programmes immobiliers de Bouesse et Tendu) et que la capacité d'accueil de la cantine pourrait poser problème. Mme Pichard propose la salle de fêtes comme solution pour l'année prochaine.

L'achat de mobilier pour les classes (budget 2011) sera à évoquer car les classes n'ont pas actuellement de mobilier supplémentaire pour d'éventuels nouveaux élèves.

Des chaises de taille normale ont été rénovées à Mosnay ce qui a permis de transférer les plus petites chaises à Tendu et 4 tables individuelles ont été achetées pour accueillir les nouveaux arrivants (budget pris sur le budget fournitures).

Mme Nekrassoff, directrice de Tendu, souligne l'efficacité de Mme Robin Denise, nouvelle employée de la mairie de Tendu chargée de l'entretien des locaux et de la surveillance des enfants pendant le transport au sein du RPI.

Projets pédagogiques.

Le projet d'école en cours est celui élaboré en 2008 et sera effectif jusqu'en 2011, les points importants sont l'enrichissement de la langue parlée et l'amélioration de l'aide individualisée.

Grâce aux évaluations nationales de CE1 et CM2 et à l'observation en classe, les enseignants ont noté les problèmes récurrents de vocabulaire d'où l'accent mis sur ce domaine de la petite section au CM2.

a) L'aide individualisée a commencé le 13 septembre (auparavant évaluations diagnostiques) et peut durer de une demie-heure à deux heures par enfant concerné.

A l'école de Bouesse, l'aide a concerné 2 Grandes Sections, $\frac{1}{2}$ heure par jour.

A l'école de Tendu, 7 CP, 5 CE1 ont travaillé la lecture, la phonologie, l'écriture. La deuxième période sera axée sur les mathématiques et la lecture.

A l'école de Mosnay, 4 CE2 et 8 CM1 ont été concernés par l'aide avec un maximum d'une heure par enfant pour éviter la fatigue. L'aide a porté sur l'orthographe, la grammaire, la compréhension de consignes, les problèmes, la lecture et la technique opératoire.

b) Les projets communs aux trois écoles sont : Ecole et Cinéma, Escapages (prix littéraire), la venue d'une conteuse, Mme Di Stasio de la Bibliothèque d'Argenton/Creuse et le site internet. Les élèves de Tendu et Mosnay participeront au cross à Argenton/Creuse et à la journée Omni-sports.

A l'école de Bouesse:

- projet cuisine

- les PS/MS correspondent avec une classe d'une école de

- Châteauroux, les correspondants se rencontreront, vont créer des jeux et

travailleront en commun sur Escapages.

- projet poésie avec Patrick Bléron (toutes les 3 semaines environ)
- piscine en mai/juin, Mme Chanéac rappelle qu'il faut un agrément délivré par la Conseillère Pédagogique EPS de la circonscription et que celui-ci est valable 3 ans.
- promenades dans le parc du château de Bouesse (automne, chasse à l'oeuf ...)
- spectacle de Noël avec les GS/CP de Tendu: le 10 décembre avec , le matin, un spectacle de la troupe Billebois et l'après-midi, des chants devant les familles avec la distribution de jouets par le Père Noël puis un goûter (confectionné par les enfants).

A l'école de Tendu:

- atelier philosophique avec Patrick Bléron pour les GS/CP (environ toutes les trois semaines).
- les élèves de GS/CP travailleront sur le tri des déchets.
- les élèves de CE1 sont inscrits au projet « Mon école a une histoire » où la finalité sera un article dans La Bouinotte et une exposition.
- les CE1 correspondent également avec une classe de Buffon , école de Châteauroux, les correspondants se rencontreront et visiteront une ferme.
- tous les élèves iront visiter le Musée Bertrand à Châteauroux.
- les élèves de Tendu participeront à la fête de la musique et exposeront leurs productions en arts visuels.

A l'école de Mosnay:

- les élèves travailleront sur le vocabulaire (participation au dictionnaire électronique, projet du Ministère de l'Education Nationale), le calcul mental et la compréhension.
- les CE2/CM1 travaillent toujours sur le carnet de voyage avec l'invention de personnages et pays imaginaires, les CM1/CM2 ont eux pour thème le temps.
- les élèves participeront aux ateliers organisés par le FRMJC (à Argenton) qui concernent les mathématiques cette année.
- une sortie vélo aura également lieu avec pour but que tous les élèves du RPI se rencontrent (les plus jeunes de l'école de Bouesse, déplacement en bus, les élèves de Tendu, à pied).
- l'école de Mosnay visitera le musée d'arts et tradition d'Eguzon (un atelier d'art sur la nature est prévu également).
- une visite de la forêt du Poinçonnet est prévue en partenariat avec l'ONF dans le cadre du programme de sciences et d'histoire.

Coopérative scolaire.

Au 31 août 2010 , date de clôture de 2009/2010, la coopérative scolaire avait un solde positif de 5 854,52 €. Comme décidé et approuvé lors du dernier conseil d'école 2009/2010, trois ordinateurs ont été achetés : 1 portable respectivement pour Tendu et Mosnay, 1 PC pour Mosnay (un des PC de Mosnay a été donné à Tendu) et deux imprimantes, l'une pour Bouesse, l'autre pour Tendu. Mme Hauswald précise que l'entreprise choisie pour l'acquisition du matériel assure un dépannage sur site pendant 3 ans et Mme Pichard confirme leur sérieux (matériel de la mairie de Mosnay acquis avec cette société).

Le RPI a pris en charge l'acquisition du portable de Bouesse et la barrette mémoire (coût: 90€) pour un PC de Tendu.

La demande de cotisation a changé cette année, chaque famille choisissait le montant de sa cotisation. Le total perçu est de 1 455 €, nous remercions les familles pour leur participation.

A ce jour, le solde de la coopérative est de + 3 054 ,39 €.

A la demande du Ministère, le Conseil d'Ecole a mené une réflexion sur la question suivante :

Quelle(s) propositions pour l'amélioration du rythme scolaire ?

Cf fiche de synthèse ci-après.

Questions diverses.

Mme Aumaréchal rappelle que le marché de Noël aura lieu le 12 décembre et sollicite la participation des enseignantes et des parents d'élèves.

La liste des élèves de chaque école répartis par commune d'habitation est fournie aux trois municipalités.

Pour mémoire: 28 élèves du RPI habitent Bouesse, 37 habitent Mosnay , 67 habitent Tendu, 3 habitent Maillet et 1 élève habite Malicornay.

Clôture de la séance à 20h00.

Fiche de synthèse des débats

RPI BOUESSE –MOSNAY-TENDU

Forme des débats :

consultation du Conseil d'école

date : 22/10/2010

autre modalité :

Participants :

Nombre : 16

Typologie : **Mairies, Parents d'élèves, Enseignantes**

Faut-il changer les rythmes ? Pourquoi ?

Les parents soulignent que la semaine de 4 jours est devenue une habitude et qu'il serait difficile de changer maintenant; cette question est difficile car il est remarqué que les rythmes sont variables en fonction de l'âge des enfants (exemple du lundi matin plus ou moins difficile).

Quelles sont les contraintes à prendre en compte prioritairement ?

L'enfant (*santé, apprentissages*)

L'enfant est évidemment prioritaire, le rythme de la semaine est soutenu notamment quand il y a en plus l'aide personnalisée qui s'ajoute même si son caractère positif est rappelé par tous.

L'enseignement (*organisation, contenus*)

Les programmes semblent lourds (notamment CE1), la journée est bien remplie avec, du fait de la ruralité, une pause méridienne courte, les enfants sont donc fatigués à chaque fin de période et les parents trouvent les vacances de Toussaint trop courtes.

La famille (*pratiques sportives, culturelles et culturelles, familles séparées*)

L'économie (*tourisme*)

Quelles propositions ressortent de l'échange ?

Les parents souhaitent conserver la semaine de 4 jours, le mercredi est évoqué comme un jour comme les autres où les enfants doivent aussi se lever le matin.

Les parents veulent que les devoirs à la maison soient conservées (dans la limite du raisonnable) car c'est un temps d'échange avec leurs enfants.

Le zonage des vacances n'est pas à remettre en cause.